

L'un vise juste, l'autre pas

LES GOUVERNEMENTS QUÉBÉCOIS ET FÉDÉRAL LANCENT LEUR PLAN D'AIDE AU SECTEUR MANUFACTURIER

Par NORMAND PÉPIN

Face aux nombreuses pertes d'emplois que connaît le secteur manufacturier, le gouvernement du Québec a décidé d'agir pour donner un peu d'oxygène aux manufacturiers du Québec. C'est ainsi que le 23 novembre 2007, il a lancé son plan d'action en faveur du secteur manufacturier « Pour un secteur manufacturier gagnant », après une importante consultation avec les membres du Conseil des partenaires économiques, dont François Vaudreuil, président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), est membre.

Ce plan d'aide de 620 millions de dollars sur cinq ans présente des mesures concrètes pour aider dès maintenant les entreprises à s'adapter à la hausse rapide du dollar canadien, en soutenant leurs efforts d'investissement en vue d'accroître leur productivité.

Parmi les mesures du plan d'action, on retrouve une hausse du taux du crédit de la taxe sur le capital de 10 à 15 %. Plusieurs entreprises manufacturières qui achètent de nouveaux équipements, grâce à cette bonification, seront donc complètement exemptées de payer la taxe sur le capital, qui ne sera complètement abolie pour l'ensemble des entreprises qu'en 2011.

Le gouvernement a aussi décidé de suspendre pendant un an, à partir de janvier 2008, le versement des « acomptes provisionnels » des entreprises. En clair, ça signifie que les entreprises pourront payer leurs impôts en

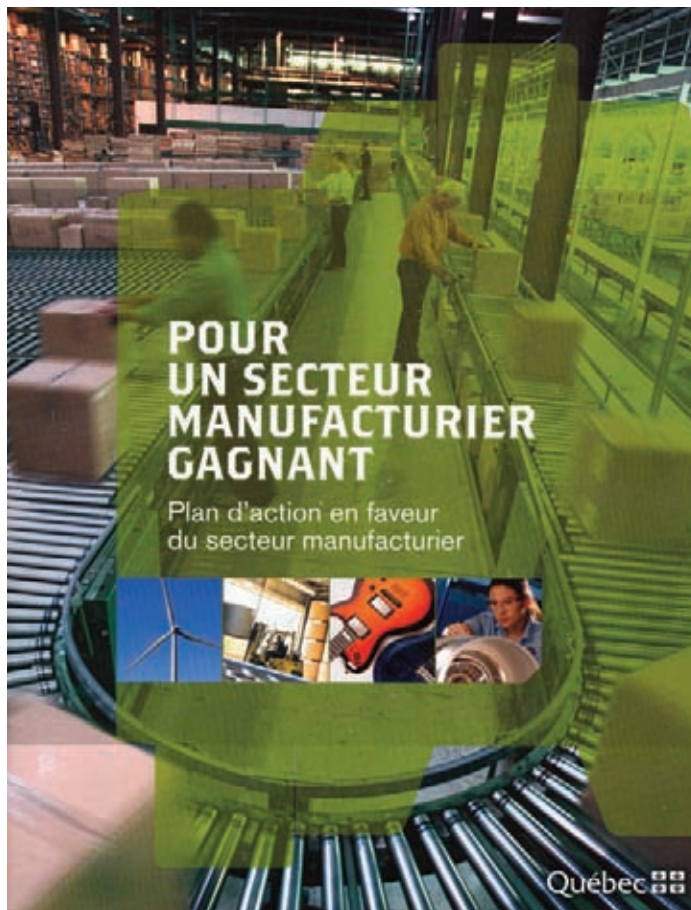
un seul versement à la fin de l'année financière 2008, plutôt que chaque mois ou chaque trimestre comme la Loi les y oblige. Cette mesure donnera aux entreprises accès à 500 millions en liquidités supplémentaires, sur une période de 12 mois, sans avoir à emprunter à la banque.

Dernier exemple : Québec a décidé de miser sur la formation de la main-d'œuvre en instaurant un nouveau crédit d'impôt remboursable de 30 %, destiné exclusivement au secteur manufacturier afin qu'il puisse accroître la qualification de sa main-d'œuvre.

UN PLAN FÉDÉRAL D'AIDE QUI RATE LA CIBLE

De son côté, le gouvernement fédéral annonçait, le 10 janvier dernier, son plan d'aide aux secteurs forestier et manufacturier. Or, le plan fédéral omet de mettre sur pied le Programme de soutien du revenu pour les travailleuses et les travailleurs âgés qui perdent leur emploi à cause d'un licenciement collectif ou d'une fermeture d'entreprise. Au lieu de leur offrir de pouvoir se retirer du marché du travail dans la dignité avec un soutien du revenu décent jusqu'à l'âge de la retraite, le plan fédéral continue d'exiger des travailleurs âgés qu'ils aillent se former dans l'espoir de trouver un emploi dans un autre secteur.

Mais surtout, au lieu d'appliquer le remède là où ça fait mal, le plan fédéral répartit les fonds



disponibles en fonction du nombre d'habitants de chaque province ou territoire. Ça n'a aucun sens parce que les pertes d'emplois sont concentrées dans quelques provinces seulement. Ainsi, le Québec n'aura droit qu'à moins du quart des fonds, alors que le tiers des emplois du secteur forestier canadien sont concentrés au Québec, une iniquité sans nom. Et l'Alberta, qui est en plein boom économique, aurait droit

à un peu plus de 10 % des fonds pourtant destinés à aider les secteurs qui subissent des pressions liées aux fluctuations du taux de change ou à un fléchissement de la demande. Or, si le dollar canadien s'est si fortement apprécié en 2007, c'est bien parce que le pétrole de l'Alberta est en très forte demande du côté sud de la frontière.

• • •